

 **Pôle-relais lagunes**  
méditerranéennes 

Structures porteuses du Pôle-relais :



 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

**APPEL A MOBILISATION**

**JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2014**  
« Patrimoine culturel, patrimoine naturel »  
En Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse  
Les 20 et 21 septembre 2014

*« Entre nature et culture sur les étangs  
de Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse »*

**DATE LIMITE DE REPONSE : 23 MAI 2014**

Avec le soutien technique ou financier :



## Le thème de l'année des Journées Européennes du Patrimoine édition 2014 :

(D'après le communiqué du Ministère de la Culture et de la Communication)  
[http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2014/Argumentaire\\_JEP\\_2014\\_VL\\_def.pdf](http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2014/Argumentaire_JEP_2014_VL_def.pdf)

Alors que la célébration de la 30<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine avait été l'occasion de revenir sur l'histoire de la protection patrimoniale, le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » ouvre résolument l'horizon du patrimoine pour l'édition 2014. Associer dans un même intitulé patrimoine culturel et patrimoine naturel, c'est évoquer les liens qui unissent définitivement le patrimoine sous toutes ses formes à l'environnement – minéral, végétal, urbain, littoral ou champêtre – qui le côtoie, l'abrite ou le sublime. Les deux notions sont étroitement imbriquées.

C'est également reconnaître une définition plus large de la notion stricto sensu d'objet patrimonial en l'ouvrant à celle de site ou de paysage.

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » propose de placer le patrimoine au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore les éléments naturels eux-mêmes faisant véritablement patrimoine.

Un thème taillé sur mesure qui consacre la démarche de valorisation engagée depuis plus de 5 ans des relations d'interaction et d'interdépendance qui existent entre patrimoine naturel et patrimoine culturel (matériel et immatériel) sur nos lagunes.

### Description du projet à l'échelle interrégionale et adapté aux sites lagunaires de la côte méditerranéenne française :

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse, se mobilise à nouveau pour les Journées européennes du patrimoine.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se propose de coordonner et soutenir des **manifestations sur le lien entre culture et nature de nos sites lagunaires français de Méditerranée.**

Ce thème est une invitation à l'échange d'idées, au jeu et au croisement des regards et des métiers. Il doit permettre de mettre en lumière certains enjeux cruciaux pour l'avenir en matière culturelle, sociale et environnementale.

Cette 31<sup>e</sup> édition pourra ainsi s'articuler autour de quelques thématiques fortes, susceptibles d'embrasser l'ensemble des enjeux traversant un thème riche et stimulant :

- Former le regard, sensibiliser les esprits : le rôle de la protection des patrimoines naturels et culturels, et de ses acteurs
- Le paysage, mariage de tous les patrimoines
- Les objets de nature : des monuments de culture ?
- Les techniques et les savoir-faire à l'honneur
- Quand la Nature reprend ses droits...



Poudrerie de Saint Chamas,  
étang de Berre ©CdL



Maguelone © Acanthe



étang de Biguglia©web

**L'objectif de cet appel à projet est de valoriser les espaces lagunaires en mettant en lumière le lien étroit du patrimoine naturel et du patrimoine culturel dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques, artistiques et environnementales qui composent ces espaces (archéologie, nature, paysage, art, histoire...).**

Il s'agit donc à travers ces journées de placer le patrimoine au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore les éléments naturels eux-mêmes faisant véritablement patrimoine.

Nous invitons donc les organismes intervenants dans la gestion des lagunes et zones humides périphériques, les musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géographes, associations d'éducation à l'environnement et associations de sensibilisation au patrimoine culturel, à participer à cette manifestation :

**EN PROPOSANT SUR VOTRE SITE DES ACTIONS THEMATIQUES  
SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE EN RELATION AVEC LES LAGUNES :**

- des **visites de sites ou de chantiers de fouilles archéologiques**
- des **sorties nature**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions**
- des **conférences**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)...
- des **dégustations de produits locaux**, emblèmes des milieux lagunaires

En répondant à cet appel à projets, **vos animations pourront ainsi être intégrées au programme interrégional** <sup>1</sup>qui sera diffusé sous forme de dépliant par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (plusieurs exemplaires vous seront envoyés), ainsi que dans un encart dans les programmes régionaux des Journées du Patrimoine diffusés par les DRAC sous réserve de la bonne concordance d'échéanciers (la marche à suivre vous sera donnée ultérieurement).

Pour que vos actions puissent être intégrées à ces programmes, et puissent éventuellement bénéficier d'un appui financier du Pôle lagunes (cf. marche à suivre en page 3), **nous vous demandons de bien vouloir remplir la fiche d'inscription en ligne :**

[https://docs.google.com/forms/d/131CfCq4OcpvYi-XtdD8UTI0ZuPcII5qPJh5\\_HL8LeKw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/131CfCq4OcpvYi-XtdD8UTI0ZuPcII5qPJh5_HL8LeKw/viewform)

**AVANT LE 23 MAI 2014.**

**Bilan :**

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demandons de vous engager à nous faire parvenir les éléments suivants sous forme numérique: un descriptif succinct des animations, le nombre de participants, des photos en précisant le lieu de prise de la photo, la légende éventuelle et le crédit photo, les visuels des outils éventuellement développés. Ces éléments seront attendus avant la mi-octobre 2014.

**Contact :**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**Sonia Bertrand** – Responsable de projets Pôle-relais lagunes méditerranéennes en LR  
Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon  
Tél. 04 67 02 64 97 / Courriel. [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)

<sup>1</sup>[http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2013/ProgrammeJEP2013\\_VF.pdf](http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2013/ProgrammeJEP2013_VF.pdf)

---

## Marche à suivre pour demander un soutien financier

En parallèle de l'inscription en ligne de votre animation, votre éventuelle demande de soutien financier doit être envoyée par courriel accompagnée du déroulé de votre manifestation et du détail du budget : à Sonia Bertrand / CEN L-R: [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org).

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures de type collectivité. Selon le volume de propositions, le Pôle lagunes se réserve le droit de plafonner le financement à une animation par structure et un forfait de 200€ par ½ journée d'animation.

Le financement de l'action se fera par le CEN L-R. Le financement des prestations est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Européennes du Patrimoine 2014 par le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle lagunes.

Le Pôle lagunes informera le candidat de la sélection ou non de son projet pour ce soutien financier la semaine du 2 juin 2014.

Si votre projet est accepté, un bon de commande vous sera alors envoyé (par le CEN L-R).

Suite à la manifestation, la prise en charge financière sera effective à condition que :

- votre manifestation ait eu lieu le week-end des 20 et 21 septembre 2014,
- la fiche-bilan ait été retournée au Pôle lagunes.

Le versement sera réalisé sur présentation d'une facture (modalités détaillées dans le bon de commande).

## Critères de sélection des projets pour le soutien financier :

► *Les animations proposées devront impérativement intégrer la **composante milieu naturel et se référer aux lagunes** pour répondre à l'appel à projet.*

### **1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées européennes du patrimoine 2014 intégré aux lagunes et concourant à valoriser le lien étroit entre culture et nature qui existe sur les espaces lagunaires :**

Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes lagunaires, sur les actions humaines qui ont façonné leur visage ou qui ont eu un impact sur leur biodiversité et leurs usages. A retenir également la valorisation des grands moments historiques qui ont marqué ces paysages lagunaires et surtout sur ce que nous pouvons faire pour préserver et valoriser ces milieux et les traces de leur histoire (vestiges archéologiques...).

### **2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs de l'histoire qui ont gravité autour de ce thème :**

La priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale. Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.

### **3) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :**

Cet appel à projets permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales ou encore artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers pédagogiques, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

## Rappel :

L'objectif n'est pas de rémunérer certaines structures mais plutôt d'arriver à valoriser les lagunes méditerranéennes sous un angle alliant culture et nature auprès des élus et du grand public et de rassembler sur un même support de communication toutes les actions proposées.

A noter : Il s'agit d'un appui financier du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, et non d'un financement en tant que tel, mis en œuvre dans la limite des moyens financiers disponibles et en fonction de la pertinence des animations proposées par rapport au thème de cette année et des critères de sélection énoncés précédemment.

## LE POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

### Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

### Le besoin de relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides est née en 2001 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Aujourd'hui les cinq Pôle-Relais, regroupant les grands types de zones humides rencontrées en France (Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord ; Mares, Zones Humides Intérieures et Vallée alluviale ; Tourbières ; Lagunes méditerranéennes ; Mangroves et zones humides d'Outre-mer), ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socioprofessionnels). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Site web : <http://www.pole-lagunes.org>